



DES SOLUTIONS INNOVANTES

## Garantie limitée de deux ans des outils Schluter®-Systems

**APPLICATION ET CONDITIONS :** Sous réserve des conditions et limites stipulées ci-après, **Schluter®-Systems\*** garantit que les **outils Schluter®-Systems** (les « **Produits** »)\*\* seront exempts de défaut matériel et de fabrication pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat, mais seulement lorsque ceux-ci sont employés aux fins prévues et conformément à la liste de prix illustrée Schluter-Systems. Les cas d'utilisation anormale comprennent, mais sans s'y limiter, une utilisation inadéquate, un accident, une modification, un usage déraisonnable, une négligence, un manque d'entretien ou une utilisation des produits malgré leur usure importante, et sont exclus de la garantie. Les produits ou pièces consommables des produits sont garantis, au moment de la vente, contre tout défaut matériel ou de fabrication empêchant leur utilisation. Les produits ou pièces consommables sont des éléments dont une usure ou une dégradation raisonnables sont attendues dans le cours normal de l'utilisation des produits, ce qui inclut notamment les truelles, les lames et les disques de coupe. La présente garantie ne couvre pas l'usure normale ou les défauts attribuables à l'usure normale des produits.

**CORRECTIFS :** Si les Produits s'avèrent non conformes aux dispositions de la présente garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réparer ou remplacer les Produits qui font défaut b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine des Produits qui se seront révélés défectueux.

**DÉNÉGATION DE GARANTIE :** Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont niées et exclues, incluant les garanties, les représentations ou les conditions de valeur marchande ou de faisabilité pour un but particulier, survenant par statuts, ou autrement par la loi, ou dans le cours d'une négociation, ou des usages du commerce. Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable des profits perdus ou pour tout autre dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif à, survenant ou autrement liés à un défaut des produits ni à une utilisation inadéquate des produits sans égard à la stricte responsabilité résultant de la négligence active ou passive de Schluter-Systems et sans égard à la doctrine légale (les obligations contractuelles ou quasi-contractuelles ou autres) ni à cause d'un acte de guerre, de terrorisme, d'un incendie, d'une explosion, d'une catastrophe naturelle, d'actes intentionnels de destruction ou de toute perte attribuable à un défaut structurel ou à d'autres causes indépendantes des produits ou à un retard ou tout autre dommage ou circonstanciel. Cette garantie est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les recours ci-inclus sont les seuls recours disponibles pour manquement à la présente Garantie. La présente Garantie vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains États et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucune modification aux modalités et conditions de la présente garantie n'est autorisée à moins qu'elle ait fait l'objet d'une entente écrite et signée par le directeur technique ou un dirigeant de Schluter-Systems.** Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter <https://www.schluter.com/downloadfiles>.

**TRANSFÉRABILITÉ :** La présente garantie limitée s'applique SEULEMENT à l'utilisateur d'origine (défini comme l'acheteur d'origine de l'outil – nommé aux présentes le « Propriétaire ») et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province.

**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Cette garantie a préséance sur et remplace toutes garanties orales et écrites antérieures, ainsi que les ententes, et toutes autres représentations, faites par ou au nom de Schluter-Systems relativement aux Produits ou à l'utilisation des Produits, et doit s'appliquer à tous les achats effectués le ou après le 1er janvier 2013.

**RÉCLAMATIONS EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE :** Pour faire une réclamation en vertu de la présente Garantie limitée, le propriétaire doit fournir à Schluter-Systems une lettre écrite dans les 30 jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette garantie limitée, comportant la date et la preuve d'achat des Produits, à défaut de quoi cette garantie limitée n'aura aucun effet juridique. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à cette Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.  
Attn: Warranty Claims Dept.  
194 Pleasant Ridge Road  
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems (Canada), Inc.  
Réclamations au titre de la garantie  
21100 chemin Ste-Marie  
Ste-Anne-de-Bellevue, (Québec) H9X 3Y8

\*Aux fins de la présente garantie, **Schluter Systems L.P.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés aux États-Unis et **Schluter Systems (Canada) Inc.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés au Canada. La Garantie se limite aux ventes de produits aux États-Unis et au Canada et destinés à être employés dans ces pays.

\*\***Outils Schluter®-Systems** (les « **Produits** ») : Les produits incluent tous les outils Schluter®-Systems présentés dans la liste de prix illustrée Schluter®-Systems.